

La septième Tradition des OA

Donnons comme si notre vie en dépendait !

(French Version)

Combien vaut notre rétablissement ?

OA dépend de la générosité de ses membres. Nos contributions expriment notre gratitude à l'égard des OA. Selon les traditions OA, nous devons subvenir entièrement à nos besoins et refuser les contributions de l'extérieur.

Comment donner ?

Les membres OA peuvent verser leurs contributions (en espèces, par chèque ou mandat-poste) lors des réunions de leurs groupes et de leur intergroupe ou les envoyer directement à leur Région ou au Bureau des services mondiaux (BSM). Ils peuvent également le faire par le biais d'une carte de crédit ou encore par transaction électronique, auprès du BSM ou de leur Région.

Les contributions sont-elles déductibles du revenu imposable?

Aux États-Unis, les contributions versées à un groupe ou à un organisme à but non lucratif enregistré (501c3) sont déductibles du revenu imposé. Ailleurs, il faut tenir compte de la fiscalité en vigueur.

Comment donner efficacement à l'extérieur des États-Unis.

- (1) Par carte de crédit, en consultant le site internet des OA (www.oa.org).
- (2) Par virement bancaire électronique.
- (3) En regroupant les contributions de plusieurs groupes ou en versant d'un seul coup une somme plus importante.
- (4) En effectuant un don lors de l'achat de documents ou de livres sur le site internet des OA.

Comment les contributions des groupes et des services des OA sont-elles réparties ?

Les groupes et les services OA s'acquittent de leurs dépenses et conservent une réserve adéquate. Les fonds excédentaires sont ensuite habituellement répartis entre la région et le BSM.

À quoi les contributions servent-elles?

Groupes : le loyer des salles de réunion, les fournitures et la documentation

Intergroupes / Régions : L'information publique et la collaboration avec les milieux professionnels, les activités de rétablissement, le site internet, le soutien aux groupes, les listes de réunions, les services téléphoniques, les bulletins d'information, la traduction de documents et de livres ainsi que les frais de déplacement des délégués qui participent aux assemblées de la Région et aux conférences d'affaires des SM.

Régions : Les activités et comités de l'intergroupe, les assemblées, une partie des dépenses des représentants régionaux.

Bureau des services mondiaux : La documentation, les livres et les autres moyens de communication des OA, le site internet des OA, la liste mondiale des réunions et des personnes-contact, les services téléphoniques, la revue *Lifeline*, la trousse *A Step Ahead* pour la mise sur pied d'un nouveau groupe, l'inscription des nouveaux groupes et intergroupes, les conférences d'affaires des SM, les congrès mondiaux, les porte-parole pour les relations avec le grand public et les médias ainsi que la collaboration avec les milieux professionnels.

Programmes de services spéciaux et de collaboration avec les milieux professionnels

Certains comités organisent parfois des activités de financement pour défrayer la participation de délégués aux conférences d'affaires des SM ou pour la publication de documents produits localement. Le BSM peut aussi réserver des fonds notamment pour les frais de traduction de documents ou de livres des OA ainsi que les frais de communication avec les milieux professionnels.